

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal d'Ydes

Vendredi 18 Décembre 2020 à 20h00

Étaient présents : Alain DELAGE, René BERGEAUD, Clotilde JUILLARD, Marc LASSAGNE, Isabelle LAURADOUX, Bernard BOUVELOT, Guy VIGNAL, Rémi TEIL, Patrice MAURIO, Jean-Pierre BARBET, Gisèle TERNAT, Marie-Ange FLEURET-BRANDAO, Patrick BOS, Marie-France DAMPRUND, Fabienne GARCIA, Céline BOSSARD, Christian MAURIO (Pauline BRETHOMÉ arrivée après 20h00)

Était excusée : Sophie TOURNADRE

Pouvoir : Sophie TOURNADRE à Alain DELAGE

L'ordre du jour était le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal séance du 06 Novembre 2020
3. Finances, Artisanat, Commerce, Développement Economique, Communication
 - *Mise en place d'une ligne de trésorerie*
 - *Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote des budgets 2021*
 - *Décision Modificative n°3 – Budget Général*
 - *Approbation des tarifs municipaux 2021*
 - *Approbation des tarifs eau-assainissement 2021*
 - *Règles municipales*
 - *Bail de location à une agence immobilière*
 - *Travaux micro-crèche*
 - *Service Proximité Seniors – Acquisition de matériel*
 - *Cession de terrains aux abords de la piste verte*
 - *Vente parcelle « La Barandie »*
4. Culture, Patrimoine Culturel et Historique, Cadre de Vie, Environnement, Tourisme
 - *Règlement intérieur de la Médiathèque*
5. Administration Générale / Ressources Humaines
 - *Dissolution du S.I.P.I.A.V.*
 - *Motion pour le maintien et la rénovation de la ligne SNCF de l'Aubrac*
 - *Décisions prises dans le cadre de la délégation accordée au Maire*
6. Travaux, Urbanisation, Bâtiments, Voirie, Sécurité et Accessibilité, Affaires Agricoles
 - *Point sur les travaux*
7. Questions diverses
8. Informations du Maire

1. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE (Rapporteur : M. Alain DELAGE)

Mme Céline BOSSARD, Conseillère Municipale, est désignée pour remplir les fonctions de **secrétaire de séance**.

Votants : 18

Pour : 17 voix

Abstention : 1 voix (Christian MAURIO)

Contre : 0 voix

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 06 NOVEMBRE 2020 (Rapporteur : M. Alain DELAGE)

M. le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le Procès-Verbal de la séance du 18 septembre 2020. **Celui-ci est adopté à l'unanimité.**

Votants : 18

Pour : 18 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

3. FINANCES, ARTISANAT, COMMERCE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMUNICATION

➤ Mise en place d'une ligne de trésorerie (Rapporteur : Mme Clotilde JUILLARD)

Dans l'attente de l'encaissement des subventions et autres recettes à percevoir, le besoin estimé de trésorerie pour terminer l'exercice 2020 et démarrer l'exercice 2021 dans de bonnes conditions, s'élève à 200 000 €.

La Commission Finances a décidé de consulter le Crédit Agricole Centre France – Collectivités Publiques, pour une proposition de contrat ou d'un emprunt à court terme.

Celui-ci propose un emprunt à court terme permettant de constituer une avance de trésorerie de 200 000 € pour faire face à un besoin ponctuel et certain de disponibilité, et dont les conditions apparaissent plus intéressantes : Taux fixe (0.30 %), Durée (1 an), Prélèvement (in fine du Capital et intérêts), Frais de dossier (200 €).

Le Conseil Municipal approuve cet emprunt et autorise M. le Maire à signer tout acte se rapportant à cette affaire.

Votants : 18

Pour : 17 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 1 voix (Christian MAURIO)

➤ Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote des budgets 2021 (Rapporteur : Mme Clotilde JUILLARD)

Après avis favorable de la Commission Finances, **le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à mandater des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des crédits ouverts en 2020, avant le vote des budgets 2021, soit 215 369.12 € pour le budget général et 83 949.25 € pour le budget assainissement.**

Votants : 18

Pour : 18 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

➤ **Décision Modificative n°3 du Budget Général** (Rapporteur : Mme Clotilde JUILLARD)

Après avis favorable de la Commission Finances, le **Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les modifications suivantes**, compte-tenu d'un besoin d'ajustement des crédits entre divers chapitres de la section de fonctionnement, sans toutefois modifier l'équilibre général du budget 2020 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitres	Intitulé	Montant	Chapitres	Intitulé	Montant
Chap. 012	Charges de personnel	+ 46 500.00			
Chap. 65	Autres charges de gestion courante	- 40 000.00			
Chap. 62	Autres services extérieurs	- 6 500.00			
Total Dépenses		0	Total Recettes		0

Votants : 18

Pour : 18 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

Arrivée de Pauline BRETHOME à 20h15

➤ **Approbation des tarifs municipaux 2021** (Rapporteur : Mme Clotilde JUILLARD)

Après avis favorable de la Commission Finances, le **Conseil Municipal décide d'augmenter l'ensemble des tarifs municipaux 2021 de 2%, au 1^{er} janvier 2021**, à l'exception des loyers soumis à l'indice du coût de la construction.

Par ailleurs, les tarifs « restauration scolaire » et services à la population (ramassages encombrants et déchets verts) restent inchangés.

S'agissant de la Médiathèque, les nouveaux tarifs sont fixés en fonction de l'âge et du domicile de l'adhérent (résidents Ydes- C.C.S.A. / résidents hors C.C.S.A. / Touristes).

Enfin, des cautions seront demandées pour la location du Centre Socio-Culturel, du Cinévox et pour l'emprunt des livres de la Médiathèque par les touristes.

Votants : 19

Pour : 18 voix

Abstention : 1 voix (Christian MAURIO)

Contre : 0 voix

➤ **Approbation des tarifs eau-assainissement 2021** (Rapporteur : Mme Clotilde JUILLARD)

Le Conseil d'Administration du Syndicat Intercommunal de Distribution Rurale des Eaux du Font Marilhou, lors de sa séance du 11 décembre 2020, a décidé d'appliquer les **tarifs « eau » pour 2021** comme suit :

Prix abonnement :	diam. < 32 : 43.27 €	diam. > 32 : 234.91 €
Prix m ³ :	0-100 m ³ : 1.23 €	101-500 m ³ : 1.17 €
	501-5 000m ³ : 1.08 €	+ de 5 000m ³ : 0.73 €

Pour les tarifs assainissement 2021 fixés par la Commune, et après avis favorable de la Commission Finances, le **Conseil Municipal décide d'appliquer les montants comme suit pour une facturation en 2022** :

- Frais d'abonnement = 49 € - M³ d'assainissement = 1.16 €

+ Redevance modernisation : **0.25 € / m3** (fixé par l'Agence de l'eau Adour Garonne).

Votants : 19

Pour : 18 voix

Abstention : 1 voix (Christian MAURIO)

Contre : 0 voix

➤ **Régies municipales** (Rapporteur : Mme Clotilde JUILLARD)

Après avis favorable de la Commission Finances, et compte tenu de la fermeture des services de la Trésorerie de Saignes à compter du 1^{er} janvier 2021 et de leur installation centralisée à Mauriac, le **Conseil Municipal décide, à l'unanimité** :

- de clôturer la régie de recettes « Photocopies, télécopies, fax Mairie »

Votants : 19

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

- de clôturer la régie de recettes « CyberCantal »

Votants : 19

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

- d'ouvrir un compte « Dépôt de Fonds Trésor » auprès de la DDFIP du Cantal pour la régie de recettes « Location de salles communales » (suppression des paiements en espèces et possibilité de paiement par Carte Bancaire) et de modifier cette régie pour la mise en place d'une caution

Votants : 19

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

- d'ouvrir un compte « Dépôt de Fonds Trésor » auprès de la DDFIP du Cantal pour la régie de recettes « Médiathèque » (suppression des paiements en espèces et possibilité de paiement par Carte Bancaire) et de modifier cette régie pour la mise en place d'une caution pour les touristes

Votants : 19

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

- d'attribuer une indemnité de 110 €/an aux deux régisseurs concernés (Location de salles communales et Médiathèque)

Votants : 19

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

- de clôturer la régie de recettes « C.C.A.S. », autre collectivité : Le C.C.A.S. pourra, si besoin, constituer une régie de recettes par délibération de son Conseil d'Administration.

Votants : 19

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

➤ **Bail de location à une agence immobilière** (Rapporteur : M. Alain DELAGE)

La Société immobilière « TRANSAXIA France » a saisi la Commune pour la location du local « ex Auto-Ecole », situé sur la Place Georges Pompidou, afin d'y installer l'une de ses agences. Après avis favorable de la Commission Finances, **le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer ce bail commercial** pour un loyer fixé à 300 €/mois hors charges.

Votants : 19

Pour : 18 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 1 voix (Christian MAURIO)

➤ **Travaux micro-crèche** (Rapporteur : M. Alain DELAGE)

Mme Dorothée DUPONT, Directrice de la micro-crèche « Les P't Ydes Chérubins », a interpellé M. le Maire sur un problème de puissance électrique insuffisante provoquant des coupures répétitives. Renseignements pris auprès d'Enedis, il semblerait que la puissance souscrite lors de l'aménagement des locaux doit être augmentée. Ceci nécessite des travaux de câblage permettant une mise aux normes du bâtiment. Après avis favorable de la Commission Finances, **le Conseil Municipal accepte la signature d'une convention avec Mme DUPONT, prévoyant la réalisation des travaux et la refacturation du montant à sa charge (50 % du coût des travaux).**

Votants : 19

Pour : 18 voix

Abstention : 1 voix (Christian MAURIO)

Contre : 0 voix

➤ **Service Proximité Seniors – Acquisition de matériel** (Rapporteur : M. Alain DELAGE)

Après avis favorable de la Commission Finances, **le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer un contrat de vente entre la Commune et le particulier, pour l'acquisition d'un tapis de marche d'occasion de 100 €, utile aux activités dispensées par le Service Proximité Seniors.**

Votants : 19

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

➤ **Cession de terrains aux abords de la piste verte** (Rapporteur : M. Alain DELAGE)

A plusieurs reprises, des riverains de la piste verte se sont montrés intéressés par l'acquisition de petites parcelles situées entre leur propriété et la voie verte. Tout au long de la piste verte, la Communauté de Communes Sumène-Artense dispose d'une surface de terrain dont elle assure l'entretien, le reste demeurant propriété communale. Ces cessions éviteraient que ces parcelles soient laissées en friche. Après avis favorable de la Commission Finances, **le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer un prix de vente à 1 €/m² de ces parcelles afin de répondre aux demandes en cours et à venir.** Les frais annexes seront à la charge de l'acquéreur (Géomètre et Notaire).

Votants : 19

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

➤ **Vente parcelle « La Barandie »** (Rapporteur : M. Alain DELAGE)

Il est rappelé que par délibération en date du 4 octobre 2019, le Conseil Municipal a autorisé la SAFER à effectuer toute publicité en vue de la vente de la parcelle « La Barandie » cadastrée ZP 252, d'une surface d'environ 3ha 65a 00ca, pour un montant de 9 000 € net vendeur. La vente a été attribuée à M. RODRIGUEZ (environ 55a 00ca) et à M. CHANCEL (environ 2ha 60a 00ca), la Commune conservant environ 55a 00ca (en cas de besoin d'extension de la STEP). Après avis favorable de la Commission Finances, **le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accepter cette vente dont le montant (9 000 €) sera réparti entre les deux acquéreurs, dès réception du document d'arpentage.**

Votants : 19

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

4. CULTURE, PATRIMOINE CULTUREL ET HISTORIQUE, CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT, TOURISME

➤ Règlement intérieur de la Médiathèque (Rapporteur : Mme Isabelle LAURADOUX)

Le Conseil Municipal approuve le règlement intérieur de la Médiathèque, qui a pour but de déterminer les conditions de fonctionnement de la structure, et fixe les droits et devoirs des usagers.

Votants : 19

Pour : 18 voix

Abstention : 1 voix (Christian MAURIO)

Contre : 0 voix

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE / RESSOURCES HUMAINES

➤ Dissolution du S.I.P.I.A.V. (Rapporteur : M. Alain DELAGE)

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- d'approuver la dissolution du SIPIAV au 31 décembre 2020
- d'approuver la répartition entre les communes ayant participé au développement de la zone, de l'excédent global de clôture correspondant au solde de la trésorerie, comme suit :

Commune	Répartition
ANTIGNAC	3.91 %
BORT LES ORGUES	50.57 %
CHAMPAGNAC	9.89 %
CHAMPS SUR TARENTEINE	10.34 %
MADIC	1.15 %
SAIGNES	7.13 %
VEBRET	5.29 %
YDES	11.72 %
	(soit 8 923.34 €)

- d'approuver le transfert des archives du SIPIAV à la Commune de Vebret
- d'autoriser le Maire à signer tout acte et prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Votants : 19

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

➤ Motion pour le maintien et la rénovation de la ligne SNCF de l'Aubrac (Rapporteur : M. Alain DELAGE)

Le train national TET (Train d'Equilibre du Territoire - Intercités) Aubrac est en danger, alors qu'il est vital pour la desserte du Massif Central. Il assure une liaison quotidienne entre Béziers, Clermont-Ferrand et Paris via les hauts cantons, et le transport de milliers de personnes chaque semaine.

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, une motion afin d'attirer l'attention du Gouvernement sur la nécessité d'inscrire le maintien du train TET Aubrac (Clermont-Ferrand – Neussargues – Béziers), la rénovation complète de la ligne et le rétablissement du train de nuit Paris – Clermont-Ferrand – Massiac – Neussargues – Saint-Flour – Millau.

Votants : 19

Pour : 19 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

➤ Décisions prises dans le cadre de la délégation accordée au Maire

Liste des décisions prises par M. le Maire en vertu de la délégation qu'il lui est accordée par délibération du Conseil Municipal n°28-2020 en date du 24 Mai 2020 :

DATE	NUMERO	OBJET
06.11.2020	035-2020	Renonciation à l'exercice du droit de préemption - Vente M. Michel PALLUT au profit de M. Artyom VOLKOV – 21 ZA Nord
06.11.2020	036-2020	Renonciation à l'exercice du droit de préemption - Vente M. et Mme Bernard CLOUP au profit de Mme Geneviève COURTIN – 19bis Av. Roger Besse
20.11.2020	037-2020	Vente d'un terrain à bâtir – Lotissement les Jaquilloux – LOT N° 4 à Mme Sonia BOREL
24.11.2020	038-2020	Renonciation à l'exercice du droit de préemption - Vente M. Claude CHASSAGNE au profit de M. et Mme Roland ROUSSINGUE – 2bis Rue Jean Jaurès
30.11.2020	039-2020	Renonciation à l'exercice du droit de préemption - Vente M. Wilfried COMBE au profit de M. et Mme Jean-Baptiste ESTHER – 6 Rue Arsène Vermeuzouze
15.12.2020	040-2020	Renonciation à l'exercice du droit de préemption - Vente M. Consorts GAUTHIER au profit de M. Hervé LAMARCHE et Mme Fatou NDIAYE – 9 Avenue Martial Lapeyre
16.12.2020	041-2020	Renonciation à l'exercice du droit de préemption - Vente Mme Christiane BOUCHET au profit de M. et Mme Dimitri BRESSON – La Gare de Saignes
17.12.2020	042-2020	Renonciation à l'exercice du droit de préemption - Vente M. Régis ANDRIEUX au profit de M. et Mme Philippe RISPAL – 28 Ydes-Bourg

6. TRAVAUX, URBANISATION, BÂTIMENTS, VOIRIE, SÉCURITÉ ET ACCESSIBILITÉ, AFFAIRES AGRICOLES

➤ Point sur les travaux (Rapporteur : M. René BERGAUD)

A) Marché de voirie 2020

- **Point travaux**

Les réfections de voiries sont réalisées. La situation du marché s'élève à 141 518.87 €. Le solde actuel est de 24 825.61 €.

Les reprises de voirie au P.A.T. seront réalisées au Printemps 2021.

Nous allons bénéficier d'un **Fonds de concours de la C.C.S.A.** dans le cadre du plan de relance de 20 000 €

B) Marché divers petits travaux

- **Point travaux**

Les travaux sont réalisés. La situation du marché s'élève à 16 035.41 € TTC. Le solde est de 5 898.19 €.

C) Entretien de la Voirie

- **Le linéaire de voirie sur la Commune d'Ydes est de :**
 - voiries revêtues : 44.000 kms
 - non revêtues : 4.500 kms
- **à titre indicatif, nous avons réalisé en 2020 :**
 - Un marché de voirie : 166 344,48 € pour la réfection de l'Impasse de la Libération (113 ml), de la Rue de la Font Grande (150 ml), de la Rue de la Sumène (164 ml), de la Rue de la Font Sainte (108 ml), de Montoussou-partie haute du hameau (177 ml), du Chemin d'Estagueilles (340 ml)
 - Un marché divers petits travaux : 21 933,60 € avec la récupération des eaux Rue du Puy de Guéry (50 ml)
 - l'Aménagement de la Rue Frédéric Mistral (230 ml)
- Nous aurons donc réalisé en 2020 : 1 332 ml ce qui représente un taux de renouvellement brut de 33 ans
- Sachant que la durée dans le temps d'un enduit superficiel peut varier de 10 à 15 ans et celui d'un enrobé à chaud de 20 à 25 ans, nous devons impérativement consacrer une part du budget, chaque année, pour maintenir notre voirie en état.

D) Classement des voies communales (1^{ère} partie)

La Commission des travaux s'est réunie le samedi 5 décembre pour commencer le recensement de la voirie en vue de la prochaine programmation. D'autres réunions seront nécessaires pour évaluer l'ensemble des voiries

E) Réunion avec le Bureau d'Etude SAUNAL CROS le lundi 07 décembre 2020

- **Réalisation de la 2^{ème} tranche du Lotissement les Jaquilloux**
Pour mémoire, le lotissement comprenait 14 lots. La 1^{ère} tranche réalisée en 2019/2020 portait sur 8 lots + 1. A ce jour, il y a 8 lots de réservés sur 9. Le permis d'aménager (25 octobre 2017) avait été demandé pour la totalité, et le délai de réalisation s'achevait fin octobre 2020. Une demande de prolongation va être demandée auprès de la DDT. L'étude pour la 2^{ème} tranche est réalisée avec 5 lots. L'estimation avec les honoraires compris s'élève à 138 000 € TTC. Nous devons envisager l'extension du lotissement pour garder la maîtrise foncière.

- Le Bureau d'Etude travaille également sur le projet d'aménagement de :
 - **la Rue du Belvédère avec le calendrier suivant :**

Rendu de l'étude pour début Février 2021 / DCE pour Avril 2021 / Début des travaux à compter de début Juillet 2021.

- **la Rue Victor Hugo**

7. QUESTIONS DIVERSES

- Réception de chantier affaire Maurio/Marini contre la Commune d'Ydes
- Projet d'installation des panneaux d'information par la C.C.S.A.
- C.A.U.E.
- Stade des Plaines

8. INFORMATIONS DU MAIRE

- Renouvellement contrat de fournitures d'électricité
- STEP Ydes-Bourg : signature échange de terrains
- Remerciements travaux Impasse La Sumène
- Remerciements des habitants de Lagnac
- Remerciements décorations de Noël et distribution de bons d'achat pour personnes âgées
- Carte de vœux du Centre de Loisirs d'Ydes
- Cadeau de l'association A.C.A.D.Y.
- Noces d'or des couples domiciliés à Ydes
- Recueillement décès de M. Joël PEYRY

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 20.

Alain DELAGE
Maire d'Ydes

